

LASSEUBE

Site municipal d'information : <http://www.lasseube.fr>

Le Conseil municipal vous informe ...

JUIN 2019

CLUB SECONDE JEUNESSE

Le Mercredi 5 Juin à 14 heures 15 concours de belote, 14 heures 30 loto, goûter

Le Mercredi 19 Juin à 14 heures 15 concours de belote, 14 heures 30 loto, goûter

Le 13 juin 2019 à 20 h 30
CONFÉRENCE SUR LE DON DE MOELLE OSSEUSE
A l'Ancienne Cantine
Organisée par l'association SAPAUDIA

Le vendredi 28 juin 2019

La SAPAUDIA organise une randonnée cycliste afin de sensibiliser le public à la lutte contre les leucémies et afin de trouver des donneurs de moelle osseuse. Les cyclistes feront un arrêt aux halles couvertes entre 10h et 11 h.

LE GRAND DÉBAT... 3 mois après

Le 27 Juin nous vous donnons rendez-vous à l'Ancienne cantine pour donner suite localement au grand débat. La soirée va se dérouler en deux temps. De 19h à 20h auberge espagnole pour partager un moment convivial. A partir de 20 heures début de la réunion afin de réfléchir à des actions à mettre en place au niveau communal.

Vous êtes tous les bienvenus même si vous n'avez pas assisté à la réunion du Grand débat du 3 mars.

CALAMITÉS AGRICOLES

La Commune de Lasseube ayant été reconnue sinistrée au titre des calamités agricoles suite aux intempéries des 12 et 13 juin 2018 (arrêté ministériel du 07 mai 2019), les exploitants agricoles sont invités à présenter aux services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer un dossier de demande d'indemnisation avant le **06 juillet 2019**.

Le dossier est disponible en mairie, sur le site internet de la Préfecture, de la Mairie, auprès de la chambre d'agriculture ou des organisations professionnelles agricoles.

Pour tout renseignement, contacter les services de la DDTM : 05 59 80 88 83 ou la Mairie: 05 59 04 22 67

FÊTE DE L'ÉCOLE

VENDREDI 14 Juin

La chinada 2019 Fête de fin d'année

17h30 - Spectacle des enfants de l'école

18h30 - Ateliers et Jeux pour les enfants animés par les associations et les parents.

Buvette, Grillades, Frites, Glaces

Venez nombreux partager ce moment de convivialité en famille avec les enfants.

Lieu : stade de rugby, repli possible à la salle polyvalente

Renseignements par mail :

apeel.lasseube@gmail.com

Page facebook :

<https://www.facebook.com/APEEL.Lasseube/>

RECENSEMENT MILITAIRE EN MAIRIE

Les jeunes gens et jeunes filles qui auront 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser en Mairie à leur date d'anniversaire :

- Nés en janvier, février ou mars : recensement au plus tard le 31 mars.
- Nés en avril, mai ou juin : recensement au plus tard le 30 juin.
- Nés en juillet, août ou septembre : recensement au plus tard le 30 septembre.
- Nés en octobre, novembre ou décembre : recensement au plus tard le 31 décembre.

Pièces à présenter : carte d'identité et livret de famille.



web ...

...Infos ... JUIN 2019

LE FEU DE LA SAINT-JEAN

Le samedi 22 juin, le comité des fêtes organise le feu de la Saint-Jean au stade de rugby.

19 h Grillades et Tapas

22 h Feu de la St Jean

20h à 2 heures du matin Bal à la salle polyvalente

MINI Z CLUB 64

Club de modélisme de voitures radiocommandées à l'échelle 1/27è.

Les dimanches 23 juin, 14 juillet et 11 août le club organise des séances de roulages de buggies 1/10 électriques anciens sur la pelouse derrière le skate-park au fond du stade rugby.

Renseignements: 07.81.93.31.45

<http://minizclub64.wordpress.com/>

BIBLIOTHEQUE

La lecture de « L'année du jardinier » de Karel Capek par la Cie Mille et une feuille aura lieu à la bibliothèque

le 22 juin 15 heures

ATOUT JEUNE FAMILLE

Mercredi 5 juin à 20h30 à l'ancienne cantine : Conférence sur l'alimentation et la santé : Bien manger pour bien vivre ; Mylène Giannini, diététicienne DE viendra vous parler alimentation et santé mais aussi alimentation respectueuse de la natplanète. Apprenons à remplacer le mot « régime » par « équilibre alimentaire », pour mieux nous porter. Pour tous, gratuit. Renseignement au 06.27.73.36.99

Mercredi 26 juin à 20h30 soirée PHILO au café –boucherie MASSALY. Le thème en sera : « l'animal, quel intérêt ? »... Venez échanger vos points de vue, débattre et apprendre des autres. Entrée libre, ouvert à tous. Renseignements 06.27.73.36.99.

Le coin des petits fonctionne tous les mardis à la MARPA de 8h45 à 10h15 : pour les parents et enfants de 0 à 3 ans : temps de rencontre entre parents enfants et résidents, temps de jeux, de chants et d'échanges sur le métier de parents. Renseignements au 06.27.73.36.99

Et pour toutes les personnes qui ont envie de jeter leur ordinateur par la fenêtre car il devient incontournable pour les démarches administratives, le point **d'accueil d'aide au numérique** fonctionne **tous les mercredis matins de 10h à 12 h**. Vous râlez devant votre déclaration d'impôts, vous n'arrivez pas à consulter votre compte retraite ? La solution est peut être au local d'ATOUT JEUNE FAMILLE rue Edouard Labat, derrière la Mairie, le mercredi matin à partir de 10 heures.

Une sortie en famille, ouverte à toutes les familles qui le souhaitent est prévue pour le **samedi 6 juillet** au parc animalier des Pyrénées ou colline aux marmottes à Argelès-Gazost. Départ en bus 9 h30 devant la mairie, retour vers 18h. Prix : 10€ par adulte, 6 € par enfant, transport inclus. Prévoir son pique-nique. **Inscription obligatoire avant le 25 juin.** Renseignements au 06.27.73.36.99.

Et enfin, une série **d'ateliers Vitalité** organisés par l'ASEPT, aura lieu **dès la rentrée** à destination d'un public Seniors (55 ans et plus). Comment aborder le vieillissement sous un angle positif en abordant les aspects santé, nutrition, exercice physique, psychologique, mémoire, et bien chez soi.

6 séances gratuites, offertes par les caisses de retraite. Renseignements auprès d'Anne-Marie au 06.27.73.36.99.

AUTOMOBILISTES, Soyez vigilants

Pour la sécurité de tous, veillez à respecter les limitations de vitesse et à adapter votre vitesse aux quartiers traversés.

OBJETS TROUVÉS

Des objets perdus dans le village sont régulièrement déposés à la mairie (clés, lunettes, vêtements...). En cas de perte, n'hésitez pas à venir vérifier que vos objets ne se trouvent pas au secrétariat de mairie.